



SPÉCIALISEZ vos salariés à la Gériatologie

DISPOSITIF DE FORMATION

POURQUOI CETTE FORMATION ?

AGEFOS PME et la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) ont signé un accord pour la mise en place d'une formation qui permettra aux intervenants au domicile d'acquies les compétences indispensables pour **une prise en charge et un accompagnement adaptés des personnes âgées dépendantes**.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette **Spécialisation Gériatologie** déclinée en 2 modules complémentaires mais indépendants (cf. programmes), permettra au stagiaire de :

Module 1 : Approfondissement du travail auprès de personnes âgées à leur domicile

- Approfondir ses connaissances sur le vieillissement et les acteurs de la gériatologie (connaissance des structures gériatologiques)
- Accompagner la personne en la considérant comme acteur de son projet de vie et comprendre la place et les besoins des aidants familiaux
- Trouver sa place dans une équipe pluridisciplinaire
- Savoir proposer des activités adaptées à la personne aidée
- Savoir «prendre soin de soi»

Module 2 : Approfondissement du travail avec des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées

- Développer ses représentations et ses connaissances sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées
- Restaurer ou maintenir les capacités de la personne, le lien social et lutter contre la solitude et l'ennui
- Développer la capacité d'observation des ressources de la personne, la capacité d'empathie
- Savoir proposer des activités adaptées à la personne aidée et impliquer ses proches pour une continuité d'un accompagnement cohérent
- Mettre en œuvre un projet personnalisé pour la personne aidée, en prenant en compte les aidants familiaux et les autres intervenants professionnels (ASG, psychomotricien, ...)

POURQUOI CES ORGANISMES DE FORMATION ?

La mise en commun des compétences professionnelles de ces deux organismes de formation, **Brigitte Croff Conseil** pour son expertise en formation dans le secteur des services à la personne, et **l'ISRP**, école de santé, permet de capitaliser sur leurs connaissances du secteur et leurs compétences dans les approches non médicamenteuses auprès de malades d'Alzheimer.

Les intervenants sont **issus du terrain** et ont une expérience du travail au domicile de personnes âgées et/ou dépendantes.

Ils sont formateurs en gériatologie, aides médico-psychologique, psychologues cliniciens, assistants de soins en gériatologie en ESA, psychomotriciens en UCC ou comédiens formateurs...

DURÉE DE LA FORMATION

Chaque module a une durée de **70 heures**, soit 10 jours. Afin de ne pas trop désorganiser vos structures, ces journées seront réparties **à raison de 2 ou 3 par quinzaine**.

POUR QUELS SALARIÉS ?

- Entreprises relevant de la branche professionnelle des services à la personne.
- Formation réservée aux intervenants au domicile de personnes dépendantes et/ou handicapées, possédant de préférence un titre ADVF partiel ou complet ou un DEAVS. Pour le module 2, il est préférable d'avoir suivi le module 1 au préalable.

QUEL FINANCEMENT ?

Participation entreprise : 60 € TTC / stagiaire / module

Prise en charge par AGEFOS PME et la CNSA de 100% des coûts pédagogiques (soit 1 050 € HT par module) et de 100% des salaires des stagiaires dans la limite de 10 € /h (soit 700 € maxi par stagiaire et par module).

COMMENT S'INSCRIRE ? QUI CONTACTER ?

Pour vous inscrire ou pour toutes vos questions sur la formation **Spécialisation Gériatologie**, contactez votre conseiller formation AGEFOS PME Ile-de-France ou Céline Ducret (01.40.08.16.77 ou cducret@agefos-pme.com)